Germaine Laloë

Germaine est née le 26 juin 1882 à Bernay, dans l’Eure, alors que son père y était procureur. Elle est l’ainée de trois enfants ; suivra Marcelle en 1884, puis Jean en 1887. La famille déménagera au gré des postes occupés par Francis : à Saint-Flour en octobre de l’année de la naissance de Germaine, à Riom en 1884, puis à Rouen alors qu’elle a 10 ans, et enfin à Alger en 1901 alors que Germaine a 19 ans.

Les Laloë sont reçus à la villa des Pins chez le Prince d'Annam, c'est sans doute là que Germaine a rencontré les Jourdan qui étaient des proches du Prince. Charles Jourdan était alors banquier (directeur du Crédit Algérien puis président des Délégations Financières) et avait géré les affaires financières du prince dès son arrivée à Alger en 1889.

Parlant du mariage du Prince et de Marcelle en 1905, Germaine déclare en 1950: « *Ma sœur étant ma cadette, je ne voulus pas être sa demoiselle d'honneur. Je voulais absolument être dans le cortège nuptial, la compagne de M. Jourdan, grand ami du Prince d'Annam. Voilà comment je connus M. et Mme Charles Jourdan dont je devais devenir l'amie*[[1]](#footnote-1). »

Deux ans plus tard en 1907, Francis est nommé juge au tribunal du Caire. Germaine, qui suit la famille, a 25 ans. Elle tombe malade et revient à Alger vivre à Mont Riant avec le couple Jourdan. Charles Jourdan avait alors 63 ans, et son épouse, Judith Clarisse née Tastet, 66 ans. Les Jourdan, impressionnés par l'intelligence de Germaine la soutiennent financièrement[[2]](#footnote-2).

Charles Jourdan a eu une grande importance dans la vie de Germaine qu’il fit sa légataire. Il convient donc qu’on s’intéresse à lui.

En 1907, Charles était le seul héritier de Louis Jourdan, Saint Simonien, journaliste, qui était décédé à Mont Riant en 1881. Louis Jourdan avait l’habitude de déclarer ses enfants « nés de mère non dénomée » car il semble qu’il les ait eu d’une femme qu’il avait soustrait à son mari, Agathe Derivierre, dite Hortense. Il n’est pas impossible non plus qu’il n’ait pas été le père biologique de certains de ces enfants car les Saint Simoniens semblaient très attachés à la liberté de la femme, quand c’était à leur profit. Hortense aurait aussi été la maitresse de Prosper Enfantin, le « Père » des Saint Simonien à cette époque. Louis a déclaré quatre enfants à Alger : des jumeaux Noémie Moïse et Moïse Noémie nés en 1837, Prospert né en 1840, et Charles né en 1844. Moïse Noémie est mort à l’age de 2 ans, Prospert à 25 ans. Je n'ai pas trouvé la trace de Noémie Moïse. Prospert était poète et sa mort prématurée en 1866 à Paris a mis la famille dans la consternation. Louis, Hortense et Charles ont édité un recueil émouvant de ses poèmes que l’on retrouve facilement sur Internet.

Mais revenons à Germaine de retour à Alger en 1907, ou peu après. Elle décide de s'occuper des femmes indigènes, apprend l'arabe et crée des écoles de broderie[[3]](#footnote-3).

En 1909, lors d’un voyage à Paris (du 26 mai au 27 juin), Germaine fête ses 27 ans.[[4]](#footnote-4)

Chargée de mission au Gouvernement général d'Algérie, elle publie dès 1910 une « Enquête sur le travail des femmes indigènes à Alger » dont j'ai vu une copie aux ANOM.

C’est vers 1921 que Germaine décide de financer l’éducation de six pupilles de la nation : 4 garçons et 2 filles. Elle les confie au couple Fichu. Les garçons sont José et André Ferrer[[5]](#footnote-5), Octave Caldez et Eugène Bonno. Je n’ai pas trouvé le nom des deux filles.

En 1923 et 1927, Germaine reçoit de Charles Jourdan la nue propriété, puis l’usufruit, de biens immobiliers. Je ne sais pas si l’épouse de Charles était déjà morte à cette époque.

A la mort de Charles en 1928, Germaine a déjà 46 ans. Elle hérite de ses biens, entre autres de Mont Riant. (Selon germaine - La Dépêche Quotidienne d’Alger, 12 juillet 1950 – Charles Jourdan lui aurait vendu Mont Riant)

En 1933, elle cède le parc, devenu le Parc Saint-Saëns, à la Ville d'Alger, mais exige que la maison (Mont Riant) soit rasée à sa mort. « *vous rappelez-vous la nuit de la mort de Mr Jourdan quand je voulais mettre le feu à M-R… - j’avais raison Germaine c’était par respect et passion d’affection que je voulais y mettre le feu* [[6]](#footnote-6)»

En 1938, Germaine adopte José et André Ferrer qui ont déjà 28 et 27 ans, respectivement. Il semble que la famille n’ait rien su de cette adoption jusqu’à la succession de Françis Laloë (1947).

En 1940 et 1941, Germaine passe des « vacances » au château de Losse[[7]](#footnote-7) qui appartient à sa nièce Nhu May. Ma mère racontait que Losse avait été « offert » par Germaine à Nhu May pour la récompenser d’être sortie « major » de sa promotion à AGRO en 1927. Il ressort de courriers que Germaine avait versé des montants supérieurs au prix d’achat de Losse à ses nièces et neveu, avant et après la transaction.

Françis Laloë (dcd en 1947) et son épouse Suzanne (dcd en 1948) ont terminé leur vie chez Germaine à Mont-Riant. Je ne sais pas quand ils y sont arrivés.

Avant la guerre, Germaine possède une clinique à Alger, dite clinique des Glycines, vendue au Dr. Chiche vers 1942. Madeleine de Chancel en est la directrice.

En 1943, Germaine institue José et André ses légataires universels, elle a 61 ans.

En 1950, l’entente de Germaine et Madeleine de Chancel semble éteinte. Germaine expose les comptes financiers de « sa dette sur tout le passé » à Jacques de Chancel, frère de Madeleine, qui gère ses affaires. Les de Chancel avaient aussi été amis de Charles Jourdan.

En 1950, mieux éclairée par le Saint-Esprit, dit Germaine en parlant de Mont Riant, « *je suis devenue beaucoup plus raisonnable. Je tiens cette maison de vieux amis, les Jourdan. J'ai voué à cette demeure dont chaque meuble, chaque tableau, chaque tapis, chaque bibelot, chaque plante me rappelle une histoire, le culte exclusif de l'amitié. Je voulais que nul ne « profanât » cette maison après ma mort. Voilà pourquoi, égoïstement, je l'avoue, j'avais exigé sa destruction totale.* »

En 1951, Germaine cède à l'Algérie, à titre onéreux, son droit de jouissance, son droit à la démolition de la construction et le mobilier de la villa.

« *Nous renonçons à vous dire le nombre de commodes Empire, Louis XVI, authentiques, rencontrées au passage. Ah ! ce merveilleux Aubusson qui tapisse la grande chambre à coucher ! Voici dans un coin un Dinet offert par le peintre à Mme Jourdan. Et voici maintenant des Panini, achetés par M. Louis Jourdan aux princes de Naples à Paris. Ces tableaux venant du Musée de Naples furent vendus à bas prix, à un journaliste qui alliait le sens des affaires au goût. Nous renonçons à vous dire la qualité des faïences de Delft, Rouen, Nevers ; l'intimité du boudoir de Mme Jourdan ; la qualité des boiseries en citronnier et en thuya ; la richesse de la bibliothèque ; le spacieux salon où se tient un Pleyel grand modèle ; le haut atelier de peinture. Et tout cela est entretenu par Mlle Laloë, avec un véritable amour...* »

Germaine part alors s’installer à Gia Long, chez sa sœur la Princesse d’Annam dont l’époux était décédé il y a six ans, en 1944.

Dès 1952, il semble que certaines facultés intellectuelles de Germaine s’affaiblissent[[8]](#footnote-8) ; elle a 70 ans.

En juillet 1954, mon père André, ma mère, ma sœur Elisabeth, et moi qui n’ai pas encore 4 ans, allons passer les vacances en Algérie. Nous visitons Mont-Riant où vit encore le couple de la cuisinière et du jardinier de Germaine (Marie Schuling et Thomas) devenus gardiens de la maison, mais je pense que nous couchons à Gia Long.

Jusqu’en juillet 1954, Germaine fait gérer ses biens par Jacques de Chancel.

En 1954, Germaine commence à verser une rente à Madeleine de Chancel, rente qui sera remise en cause par ses héritiers José et André, après la mort de Germaine.

En 1958, Germaine ne peut plus rester à Gia Long chez sa sœur car son état de santé s’aggrave. La princesse et Nhu May trouvent une clinique à Dely Ibrahim où elle terminera ses jours. Mon cousin Emmanuel se souvient de rendre des visites à Germaine à la clinique, avec son père José.

Germaine est décédée le 8 mars 1961 à 15h45 à la clinique Pavia, Boulevard Galliéni à El Biar. Elle est inhumée le 11 mars 1961 au cimetière chrétien d'El Biar carré 13, 4° rang, 10° tombe; Concession CAP N° 1042.

Je me souviens que mon père est allé aux funérailles mais il est arrivé en retard pour l’enterrement car son avion avait été détourné vers l’aéroport de Boufarik à cause du brouillard à l’aéroport de Maison Blanche.

oOo

1. La Dépêche Quotidienne d’Alger, 12 juillet 1950. [↑](#footnote-ref-1)
2. Selon Isabelle Capek [↑](#footnote-ref-2)
3. Selon Isabelle Capek [↑](#footnote-ref-3)
4. Dédicace sur un presse-citron appartenant maintenant à FFL. [↑](#footnote-ref-4)
5. Les actes de naissance de José et André mentionnent en marge une adoption le 15 février 1921, mais aussi en 1938, avec le changement d’état civil en Ferrer-Laloë. [↑](#footnote-ref-5)
6. Lettre de Madeleine de Chancel à Germaine – date illisible. [↑](#footnote-ref-6)
7. courriers [↑](#footnote-ref-7)
8. Jugement Ferrer-Laloë vs Chancel, 1966. [↑](#footnote-ref-8)